

15 JUIN 2019 - FORMATIONS POUR ÉLU-E-S

SAMEDI 15 JUIN 2019 - 14H À 18H - **MONTREUIL**

BÉNÉFICIER D'UNE FORMATION EST UN DROIT

Depuis la loi 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice du mandat d'élu territorial, un droit à la formation est ouvert. Les crédits y afférant constituent une dépense obligatoire de la collectivité.

Le code général des collectivités territoriales dispose que ce droit est acquis à tout élu indemnisé ou pas, dès lors que la formation est dispensée par des organismes qui remplissent les conditions : FDC - le formateur des collectivités est agréé par le ministère de l'Intérieur en date du 8 avril 2019.

1^{er} temps :

- Construire des bâtiments publics et des logements en Bois Terre Paille c'est possible ?

Intervenant :

Michel Filippo auteur du manuel des collectivités B comme BTP Bois Terre Paille sur la Construction écologique et directeur de l'association LESA

2^e temps :

- Ouvrir et gérer des Centres de santé publics et locaux c'est possible ?

Intervenante :

Riva Gherchanoc adjointe au Maire à la Santé de Montreuil et un médecin-directeur

 **MONTREUIL (93100) - SALLE MENDÈS-FRANCE, 59 RUE DE LA SOLIDARITÉ, M- CROIX DE CHAUX**

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

(vaut convention simplifiée de formation)

FORMATION POUR ELU-E-S

Samedi 15 juin 2019

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal :

Ville : E-mail :

Fonction électorale :

En cas de désistement, si FDC n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé en totalité et FDC se réserve le droit d'annuler et/ou de reporter la formation à cause d'événements extérieurs ou si le nombre de participants est insuffisant.

Elu-e-s et agents territoriaux des collectivités de :

- | | | | |
|---|------|---|-------|
| <input type="checkbox"/> moins de 1 000 habitants | 150€ | <input type="checkbox"/> de 40 000 à 50 000 | 450€ |
| <input type="checkbox"/> de 1 000 à 5 000 | 200€ | <input type="checkbox"/> de 50 000 à 75 000 | 500€ |
| <input type="checkbox"/> de 5 000 à 10 000 | 250€ | <input type="checkbox"/> de 75 000 à 100 000 | 700€ |
| <input type="checkbox"/> de 10 000 à 20 000 | 300€ | <input type="checkbox"/> plus de 100 000 | 900€ |
| <input type="checkbox"/> de 20 000 à 30 000 | 350€ | <input type="checkbox"/> Conseillers départementaux, régionaux et Paris, Lyon, Marseille | |
| <input type="checkbox"/> de 30 000 à 40 000 | 400€ | <input type="checkbox"/> | 1300€ |

Signature de l'élu(e) inscrit(e)
à l'ensemble de la formation

Signature du responsable
avec cachet de la collectivité